

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal

La séance débutera
dans quelques
minutes...



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

1. Administration et affaires courantes

1.1 Ouverture de la séance

OUVERTURE



1. Administration et affaires courantes

1.2 Adoption de l'ordre du jour

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis.

À L'ORDRE
DU JOUR



1. Administration et affaires courantes

1.3 Période de questions

QUESTIONS



1. Administration et affaires courantes

1.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2026

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2026, tel que présenté.

PROCÈS
VERBAL



1. Administration et affaires courantes

1.5 Approbation de la liste des déboursés

D'APPROUVER le paiement de la liste des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 août 2026 au montant de 1 241 795,17 \$, tel que soumis par le Service des finances.

**LISTE DES
DÉBOURSÉS**



1. Administration et affaires courantes

1.6 Adoption de la politique de capitalisation et amortissement

D'ADOPTER la politique de capitalisation et amortissement telle que présentée.

1. Administration et affaires courantes

1.7 Adoption de la politique de gestion de la dette

D'ADOPTER la politique de gestion de la dette telle que présentée.

1. Administration et affaires courantes

1.8 Autorisation d'ouverture de compte bancaire

D'AUTORISER la Municipalité de Saint-Hippolyte à ouvrir un ou plusieurs comptes bancaires auprès de la Banque Nationale, aux conditions usuelles établies par celle-ci;

DE PERMETTRE l'utilisation des comptes bancaires, notamment pour effectuer des dépôts, retraits, virements électroniques, paiements et toute autre opération financière nécessaire à l'administration de l'entité;

DE DÉSIGNER les personnes suivantes à titre de signataires autorisés :

- Madame Isabelle Poulin, mairesse
- Madame Lison Lefebvre, trésorière
- Madame Anne-Claire Robert, directrice générale
- Madame Chantale Pellerin, mairesse suppléante

1. Administration et affaires courantes

1.9 Résolution d'intention – Projet de mobilité active

DE MANDATER madame la mairesse Isabelle Poulin, ainsi que l'administration, à entreprendre des démarches auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable, pour concrétiser une entente dans le but d'améliorer la sécurité des déplacements actifs le long de la route 333, particulièrement en zone scolaire et aux intersections.

DE MANDATER l'administration à faire des recherches de subvention pour la réalisation du projet ainsi que d'explorer les possibilités de partenariat et de financement.

1. Administration et affaires courantes

1.10 Utilisation de la langue française dans les communications de la Municipalité de Saint-Hippolyte

D'INFORMER le ministère de la Langue française que la Municipalité de Saint-Hippolyte utilise exclusivement le français dans toutes ses communications;

QUE la présente résolution tienne lieu de directive en vertu de l'article 29.15 de la *Charte de la langue française*;

QUE la présente résolution soit transmise au ministère de la Langue française, diffusée sur le site Web de la Municipalité et envoyée par courriel à tous les employés de l'organisation dans les meilleurs délais.

1. Administration et affaires courantes

1.11 Création du comité des jeunes et nominations

DE DÉCRÉTER qu'un appel de candidatures sera lancé auprès des écoles primaires et secondaires du Centre de service scolaire de la Rivière-du-Nord pour la première cohorte de 2026-2027;

DE NOMMER mesdames les conseillères Annie Saulnier et Line Côté à titre de représentantes du conseil municipal sur le comité des jeunes pour la cohorte de 2026-2027.

1. Administration et affaires courantes

1.12 Demande d'exemption de taxes à la Commission municipale du Québec – Horizon scouts

DE S'EN REMETTRE à la décision de la Commission municipale du Québec à l'effet d'exempter des taxes foncières Horizon scout pour l'immeuble situé au 287, 51e Avenue;

D'INFORMER la Commission qu'advenant la tenue d'une audience pour permettre une décision dans le dossier, la Municipalité ne sera pas présente.

2. Soumissions, contrats et règlements

2.1 Octroi de contrat – Contrôle qualitatif des matériaux du nouveau garage municipal (2026T-DDP)

ENTREPRISES	MONTANT (avant taxes)
Solmatech	19 144 \$
Enviroc	26 630 \$
Solnor	---

D’OCTROYER le contrat pour le contrôle qualitatif des matériaux du nouveau garage municipal à Solmatech au montant de 19 141 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document de la demande de prix;

2. Soumissions, contrats et règlements

2.2 Octroi de contrat – Achat d'habits de combat (2026SSI04-CGG)

D'OCTROYER le contrat pour l'achat d'habits de combat à Aéro-Feu Itée, au montant de 22 824 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document de l'offre de services;

D'AUTORISER le chef aux opérations monsieur Dominic Beaudry à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution;

2. Soumissions, contrats et règlements

2.3 Octroi de contrat – Entretien et surveillance de la patinoire Connelly pour l'hiver 2026-2027 (2026LOI03-CGG))

D'OCTROYER le contrat pour l'entretien et la surveillance de la patinoire Connelly pour l'hiver 2026-2027 à Claude Brosseau, au montant de 36 500 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du contrat de service;

D'AUTORISER le directeur du Service des loisirs à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution;

2. Soumissions, contrats et règlements

2.4 Dépôt et avis de motion – Règlement SQ-900-60 modifiant le Règlement SQ-900 sur la circulation et le stationnement

1. D'ajouter une interdiction de stationnement sur la 111^e avenue comme suit :

RUE	EMPLACEMENT
111 ^e Avenue	Des deux côtés, à partir du chemin du Lac-Connelly, sur toute la longueur du 10, 111 ^e Avenue

2. De corriger le numéro civique de l'intersection où doivent être installés les panneaux d'arrêt au Règlement SQ-900-59 par 1075 au lieu de 1025 comme suit :

TYPE	INSTALLÉ SUR	À L'INTERSECTION DE	DIRECTION
Arrêt	Croissant des Hauteurs	1075, croissant des Hauteurs	Sud, direction sud-ouest
Arrêt	Croissant des Hauteurs	1075, Croissant des Hauteurs	Nord, direction nord-ouest
Arrêt	Croissant des Hauteurs	1075, Croissant des Hauteurs	Nord, direction nord
Arrêt	Croissant des Hauteurs	1075, Croissant des Hauteurs	Nord, direction nord

2. Soumissions, contrats et règlements

2.5 Adoption du Règlement relatif à l'exercice du droit de préemption n° 1284-26

D'ADOPTER le *Règlement relatif à l'exercice du droit de préemption no 1284-26*, tel que présenté afin de déterminer le territoire sur lequel le droit de préemption peut être exercé et les fins municipales pour lesquelles des immeubles peuvent être acquis.



- **Outil à la disposition des municipalités depuis juin 2022;**
- **Cet avis ne peut avoir une durée de plus de 10 ans;**
- **Lorsque le propriétaire désire aliéner son immeuble, la municipalité reçoit par notification un avis d'intention mentionnant le prix et les conditions de la vente projetée; cette dernière dispose alors d'un délai de 60 jours pour exercer son droit de préemption;**
- **Contrairement à la réserve pour fins publiques prévue à la Loi sur l'expropriation, qui prohibe, pour toute sa durée, les constructions, améliorations ou additions à l'immeuble visé à l'exception des réparations, le droit de préemption ne limite nullement l'usage et la jouissance de l'immeuble par son propriétaire.**

3. Ressources humaines

3.1 Nomination d'un contremaître au Service des travaux publics – Poste cadre permanent à temps plein

DE NOMMER monsieur Danny Fiset au poste-cadre permanent à temps plein à titre de contremaître au Service des travaux publics, rétroactivement au 17 août 2026, selon les conditions prévues à la Politique sur les conditions de travail des employés-cadres;

5. Urbanisme

5.1 Dépôt du rapport de trimestriel – juin à août 2026

PERMIS



Municipalité de Saint-Hippolyte
2253 chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte
J8A 1A1
Téléphone: (450) 963-2305 Télécopieur: (450) 963-2367

TYPE / NATURE / DESCRIPTION

PERMIS NO

PROPRIÉTAIRE

ÉMIS LE

EN VIGUEUR JUSQU'AU

SITE DES TRAVAUX
CADASTRE(S)

Signature:RESPONSABLE DU DOSSIER

CE PERMIS DOIT ETRE AFFICHE DANS UN ENDROIT VISIBLE

Comparatif	Trimestriel *			Annuel*		
	2026	2025	±	2026	2025	±
TOTAL						
# émis	393	513	- 120	856	973	-117
\$ totale	33.917 M\$	27,953 M\$	+ 5,963 M\$	70,114 M\$	57,731 M\$	+ 12,383M\$
RÉSIDENTE						
# émis	32	38	-6	79	86	-7
\$ totale	17,550M\$	16,443 M\$	1,107 M\$	40,536 M\$	37,224 M\$	+ 3,312\$
INST. SEPT.	63	104	-41	127	187	-60

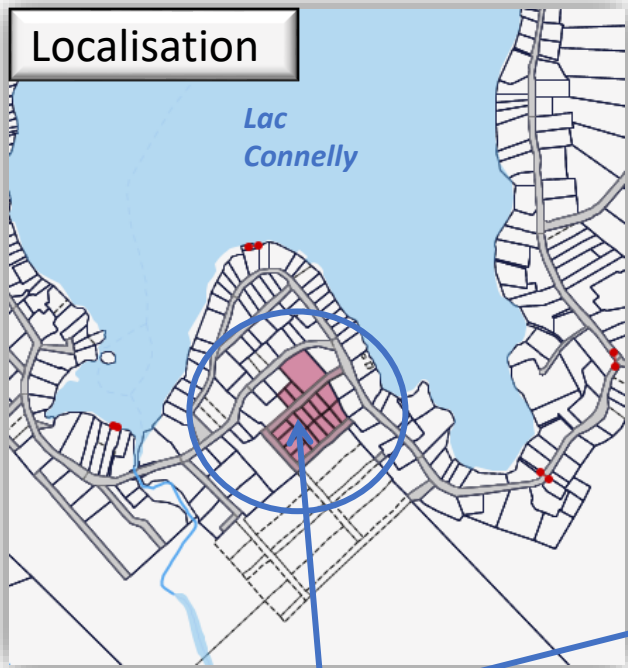
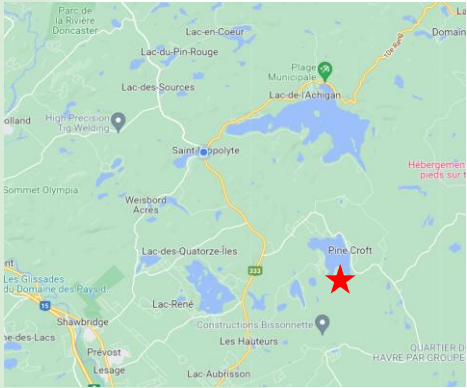
TYPE DE PERMIS	#
Installation septique	63
Abattage de 10 arbres et moins	55
Rénovation / amélioration rés. + 5000\$	42
Ouvrage de prélèvement des eaux	35
Construction neuve maison	32
Remise	24
Piscine hors terre	23

*Données 28 août 2026 et annuel 2025

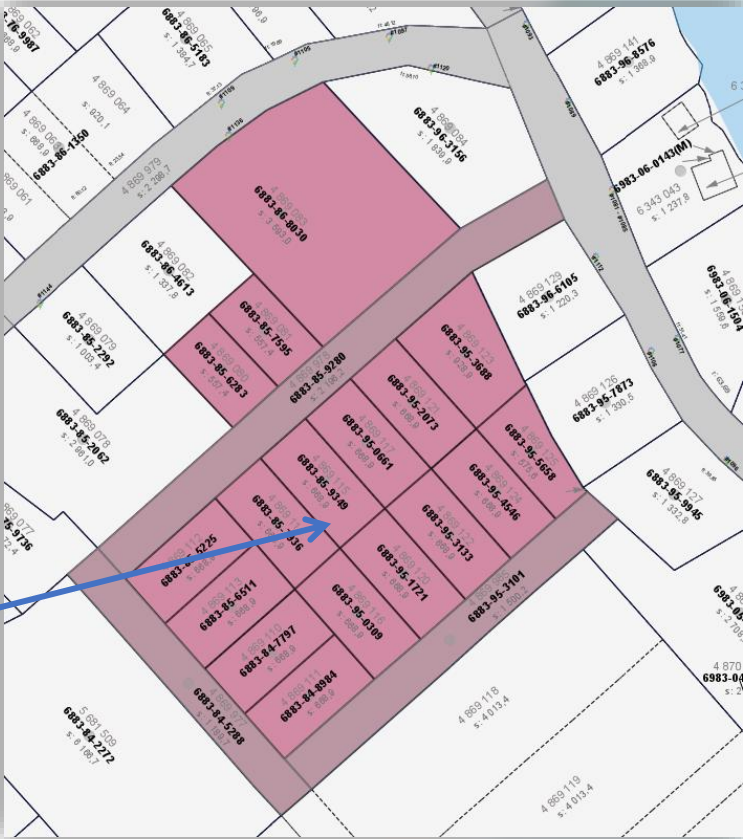
5. Urbanisme

5.2 DDM 2026-0044: lot projeté 6 742 991, ch. du Lac-Connelly

La demande de dérogation consiste à autoriser, pour le lot projeté 6 742 991, que celui-ci ait un frontage sur rue de 13,18 mètres plutôt que 50 mètres.



Lot projeté 6 742 991 (ROSE)
Chemin du Lac-Connelly



Lot projeté 6 742 991
Frontage de 13,18m au lieu de 50m. Ancienne rue projetée
DDM REQUISE

5. Urbanisme

5.3 Constitution du comité de démolition et nomination de ses membres

QUE les membres suivants du conseil soient nommés pour siéger au sein de ce comité :

- Monsieur le conseiller Bruno Bergeron, à titre de membre siège # 1
- Monsieur le conseiller Michael Roy, à titre de membre siège # 2
- Monsieur le conseiller Roxand Quenneville, à titre de membre siège # 3

QUE madame la conseillère Line Côté soit nommée à titre de membre substitut, avec les mêmes droits et obligations qu'un membre régulier en cas d'absence ou d'empêchement;

QUE cette nomination soit en vigueur à compter des présentes, et ce, jusqu'à la fin de leur mandat à titre de conseillers municipaux ou de leur remplacement;

QUE ce comité ait pour fonction de rendre des décisions à l'égard des demandes de démolition d'immeubles et d'exercer les pouvoirs prévus par la loi et la réglementation municipale.

5. Urbanisme

5.4 Avis d'assujettissement au droit de préemption – matricule 6982-27-1312, chemin du Lac-Connelly

QUE le conseil autorise l'inscription, au Registre foncier du Québec, d'un avis d'assujettissement, d'une période de 10 ans, à l'égard des immeubles précédemment cités, et ce, pour l'une ou plusieurs des fins municipales prévues à l'article 2 du *Règlement relatif à l'exercice du droit de préemption*, soit :

- a) les voies publiques, les réseaux cyclables et les infrastructures de transport;
- b) les parcs, les espaces verts, les espaces naturels, les aires de conservation, les réseaux de sentiers, les équipements récréotouristiques et les accès publics aux plans d'eau;
- g) la protection de l'environnement, des milieux naturels, des milieux humides et hydriques ou des corridors écologiques

QUE le Service juridique du greffe de la Municipalité soit mandaté afin d'entreprendre toutes les procédures requises à cet effet.

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport trimestriel du Service de l'environnement

NB TOTAL PUISARDS	NB PERMIS ÉMIS	% REPLACÉS	NB PERMIS EN ATTENTE	NB PUISARDS À REMPLACER	NB PARTICIPANTS PUIT
230	172	75%	6	58	15

6. Environnement

6.2 Demande de permanence du statut de protection de l'aire protégée de la Station de biologie

QUE la Municipalité de Saint-Hippolyte demande au ministère de considérer ce dossier comme prioritaire et de faire connaître aux municipalités concernées les prochaines étapes et l'échéancier envisagé pour la poursuite du processus;

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Date	Événement	Lieu
10 septembre au 27 octobre	Exposition «Astre à bascule» de Carine Génadry	Bibliothèque
19 septembre	Autour des champignons sauvages	Centre de plein air Roger-Cabana
26 septembre	Impression sur plaque de gel, Carine Genadry	Bibliothèque
3 octobre	Journée intergénérationnelle	Centre de plein air Roger-Cabana
10 octobre	Conférence canine	Bibliothèque

Période d’inscriptions aux activités de la programmation d’automne de Saint-Hippolyte : jusqu’au 16 septembre

Période d’inscriptions de nos citoyens à la programmation de cours de Prévost : jusqu’au 8 septembre

[Sondage accessibilité et inclusion](#) : en ligne maintenant → Portail/grands projets/sondage

9. Sécurité incendie

9.1 **Projet de mise en place d'une régie intermunicipale de sécurité incendie – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité – Volet 4**

DE S'ENGAGER à participer au projet de mise en place d'une régie intermunicipale de sécurité incendie;

D'ACCEPTER d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme;

DE NOMMER la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Rivière-du-Nord, organisme responsable du projet, et d'autoriser le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

PÉRIODE DE QUESTIONS

Temps global

45:00

Temps individuel

05:00



LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Prochaine séance :
13 octobre 2026



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE